

AR Prefecture

017-211700109-20240702-DEC_08_2024-DE
Reçu le 02/07/2024

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
COMMUNE D'ANGOULNS

N° DEC 08/2024

**DECONSTRUCTION ET RECONSTRUCTION
DE LA BASE NAUTIQUE D'ANGOULINS-SUR-MER
DECISION COMPLEMENTAIRE**

Le Maire de la Commune d'ANGOULINS-SUR-MER,

VU l'article L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a chargé le MAIRE, par délégation, de prendre les décisions prévues aux articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de démolition-reconstruction de la base nautique d'Angoulins faisant l'objet d'un permis de construire n° 17010230019,

Vu la décision du Maire en date du 25 mai 2022, attribuant le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée à la SEMDAS pour le projet de déconstruction et reconstruction de la base nautique d'Angoulins-Sur-Mer,

Vu la décision du Maire en date du 13 septembre 2022, attribuant le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe représentée par son mandataire, le cabinet d'architecture TOCRAULT et DUPUY,

Vu la délibération du 3 juillet 2023 arrêtant le coût d'objectif définitif des travaux au montant de 1.316.440 €/HT, incluant les options B - Installation photovoltaïque» et C - Systèmes de retraitement des EU »,

Considérant que la SEMDAS a lancé le 15 février 2024 une consultation, dans le respect des dispositions de l'article L.2123-1 du code de la commande publique, selon une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par le pouvoir adjudicateur, pour l'exécution des travaux de déconstruction et reconstruction de la base nautique d'Angoulins-Sur-Mer,

Le dossier de consultation des entreprises a fait l'objet d'un allotissement en 15 lots séparés :

- Lot 01 - Déconstruction - Terrassement- VRD
- Lot 02 - Gros œuvre
- Lot 03 - Charpente et bardage bois
- Lot 04 - Etanchéité
- Lot 05 - Couverture acier - Couverture zinc
- Lot 06 - Menuiseries extérieures aluminium
- Lot 07 - Serrurerie
- Lot 08 - Menuiserie intérieurs bois
- Lot 09 - Cloisons sèches - Plafonds plaque de plâtre Lot 10 - Carrelage - Faïences
- Lot 11 - Revêtement de sol souple
- Lot 12 - Peinture
- Lot 13 - Electricité
- Lot 14 - CVC Plomberie
- Lot 15 - Elévateur PMR

AR Prefecture

017-211700109-20240702-DEC_08_2024-DE
Reçu le 02/07/2024

Considérant qu'il a été remis 35 plis dans les délais,

Considérant l'absence d'offre pour le lot 05 - Couverture acier - Couverture zinc

Considérant la décision n°06/2024 en date du 6 mai 2024 attribuant les marchés de travaux aux entreprises retenues pour un montant total de **1 341576,04 € HT.**

Considérant que la SEMDAS a lancé le 18 juin 2024, une nouvelle consultation dans le respect des dispositions du code de la commande publique selon une procédure adaptée, pour le lot 05 - Couverture acier - Couverture zinc

Au vu du rapport d'analyse des offres du lot n° 5 remis par le Maître d'œuvre le 8 avril 2024, il est proposé d'attribuer le lot 5 pour un montant de 78 434,49 € HT à l'entreprise suivante :

LE LOREC GARANDEAU - Toiture & Façade
Zac de Belle Place 2
30 rue Pierre Saint Gilles de Gennes
85000 LA ROCHE SUR YON

DECIDE

- **VALIDE L'ATTRIBUTION du lot 05 - Couverture acier - Couverture zinc** à l'entreprise LE LOREC GARANDEAU pour un montant de 78 434, 49€ HT, portant ainsi le marché global à **1 420 010,53€ HT.**
- **AUTORISE** le Directeur Général de la SEMDAS, ou son représentant, mandataire, à signer le marché de travaux ainsi que toutes pièces s'y rapportant.
- **INDIQUE QUE** Les crédits correspondants seront inscrits sur le Budget 2024 à l'opération 192.

La présente décision, qui sera inscrite sur le registre des délibérations du conseil municipal et publiée, est transmise à :

- ▶ Monsieur le PREFET de la CHARENTE-MARITIME
- ▶ Monsieur le Directeur Général de la SEMDAS

Fait en Mairie, le 02 juillet 2024

LE MAIRE,
JEAN PIERRE NIVET

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture le... 02/07/2024
Publication du... 03/07/2024
Notification du... 03/07/2024

Jean Pierre Nivet
